Afghanistan: défis et perspectives pour l'avenir

2003/2121(INI) - 22/01/2004

La commission a adopté le rapport d'initiative de M. André BRIE (GUE/NGL, D) sur l'Afghanistan. Le rapport, qui porte sur les défis et les perspectives pour l'avenir su pays, conclut que l'insécurité et le rythme trop lent de la reconstruction du pays ont enfermé l'Afghanistan dans un "cercle vicieux". Les députés s'inquiètent tour particulièrement de la situation des femmes afghanes et considèrent qu'une stratégie en faveur des femmes doit être une "priorité pour la nation". Ils se félicitent de la ratification de la "Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes" par l'administration transitoire afghane (ATA). Mais ils l'appellent à condamner de façon "régulière, publique et sans équivoque" la violence commise à l'encontre des femmes et des enfants. Et ils demandent au Conseil et à la Commission d'aider l'ATA à mettre en place, dans tout le pays, un réseau d'abris sûrs et de services d'assistance pour protéger les femmes et les jeunes filles contre de nouvelles persécutions. Les députés accueillent favorablement la nouvelle Constitution adoptée le 4 janvier 2004 par la Loya Jirga (Grand Conseil tribal), qui inclut une référence spécifique au traitement égal entre hommes et femmes. Mais ils restent préoccupés par un certain nombre de points. Par exemple, le droit à la liberté d'expression et de religion sera limité. De plus, la Commission indépendante afghane des droits de l'homme (AIHCR) n'aura pas la capacité d'ester en justice. L'une des inquiétudes concerne aussi le fait que des chefs militaires et seigneurs de guerre figurent parmi la Loya Jirga constitutionnelle, où ils pourraient rejeter tout ce qu'ils considèrent comme renforçant le gouvernement central. La commission estime également que la baisse du montant affecté à l'Afghanistan dans le budget 2004 de l'UE (par rapport à 2003) est un signal négatif au gouvernement et au peuple afghan. Les députés demandent une augmentation des fonds alloués au budget de fonctionnement pour l'ATA, et ils appellent la Commission à envisager la création d'une Agence européenne de reconstruction en Afghanistan, à l'image de celle mise en oeuvre au Kosovo.